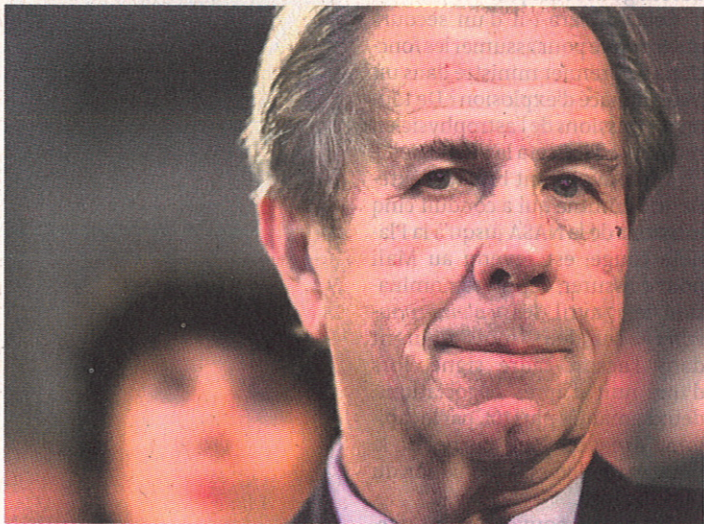


M. Debré propose que les bureaux de vote ferment tous à la même heure



Le président du Conseil constitutionnel, Jean-Louis Debré, souhaite la fermeture de tous les bureaux de vote à la même heure pour prévenir la publication anticipée d'estimations de résultats. « *Il y a une solution, dans l'avenir, pour éviter les dérives, c'est d'harmoniser le moment de la clôture du scrutin* », a-t-il déclaré, vendredi 20 avril, sur France 5, rappelant que le Conseil l'avait déjà recommandé en 2007. « *Maintenant, c'est trop tard* », a regretté M. Debré, soulignant toutefois que « *la loi, une fois qu'elle a été décidée et votée, s'applique à tout le monde* ». « *Si on veut en changer, le législateur n'a qu'à en changer* », a-t-il insisté. La veille, Nicolas Sarkozy avait affirmé qu'il ne serait « *pas choqué par ces fuites* », jugeant les règles actuelles « *datées* ». Jean-Pierre Sueur, président (PS) de la commission des lois du Sénat, a rappelé qu'il avait présenté en 2011, avec Hugues Portelli (UMP), une proposition de loi sur les sondages intégrant cette solution et que l'Elysée s'y était opposé. ■ (PHOTO : AFP)